Rapport annuel
2021

AU CŒUR DE L'ACTION FÉDÉRALE







Aidez les sapeurs-pompiers à équiper leurs véhicules de Pompy[®] ! Faites plaisir en offrant cette peluche réconfortante et adoucissez la prise en charge d'un enfant victime d'accident!

ÉDITO



Grégory AllionePrésident de la FNSPF

NOS "SOLDATS DE LA VIE" DÉMONTRENT UNE SOLIDARITÉ ET UN PROFESSIONNALISME EXEMPLAIRES.

l'instar de 2020, l'année écoulée aura été, hélas, marquée par la pandémie de coronavirus, provoquant une crise sanitaire à l'impact mondial dont nous ne voyons pas encore totalement l'issue. Depuis son déclenchement toutefois, les sapeurs-pompiers de France, en première ligne, ont démontré une solidarité, une empathie et un professionnalisme exemplaires, aidés par le maillage très dense de leur réseau, en France métropolitaine comme dans les outre-mer.

Mais cette année 2021 aura aussi permis aux sapeurs-pompiers de France de se retrouver (enfin...) autour d'un grand événement : le Congrès national, prévu initialement en 2020, qui a pu se tenir en octobre à Marseille. Deux grandes rencontres organisées par la FNSPF dans la ville phocéenne, la présence du président de la République, Emmanuel Macron, un salon vitrine du savoir-faire français en matière de sécurité civile et, pour la première fois, « La Grande Caserne » ont fait que de cette 127e édition restera dans les annales.

Au niveau des dossiers politiques touchant directement nos « soldats de la vie », signalons d'emblée une bonne nouvelle : le 25 novembre dernier, une étape importante vient d'être atteinte avec la promulgation de la loi Matras visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels. Première loi de modernisation de la sécurité civile depuis 17 ans en France, ce texte vise notamment à moderniser le cadre légal de nos missions et à améliorer leurs conditions d'exercice, et à nous apporter la reconnaissance de la Nation.

Cette loi entend, de plus, valoriser l'action des sapeurs-pompiers et de leur Service de santé et de secours médical dans les secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP), et leur permettre de recouvrer la maîtrise de leurs moyens dans la gestion des carences ambulancières. Sans oublier l'expérimentation, pendant deux ans, de la création d'un numéro unique d'appel d'urgence (« 112 ») selon différentes configurations, ainsi que la généralisation des plateformes départementales interservices. La première série de décrets d'application vient de sortir en avril 2022, ce qui est de bon augure.

Parmi les missions des sapeurs-pompiers de France, la prévention et l'éducation citoyenne face aux risques. La FNSPF mène ainsi de nombreuses actions dans ce domaine, d'autant plus que le réchauffement climatique provoque déjà une croissance des interventions, tant en nombre qu'en intensité pour nos « soldats du climat ».

Enfin, n'oublions pas que ce sont les liens étroits qui nous unissent qui font la force de notre grande famille des sapeurs-pompiers de France. Ils nous permettent d'intervenir, de faire face aux difficultés quand elles se présentent, de construire de grands projets, de se soutenir et d'affronter les défis du quotidien, et également d'éprouver du plaisir à se retrouver à différentes occasions.

Vive les sapeurs-pompiers de France!













SOMMAIRE

PAGE

5—VIE ASSOCIATIVE

PAGE

VIE OPÉRATIONNELLE

PAGE

31 — VIE POLITIQUE

PAGE

PRÉVENTION

PAGE

PARTENAIRES ET MÉCÈNES

PAGE

39—HOMMAGE AUX DISPARUS

PAGE

40—BOÎTE À OUTILS

Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Juin 2022

Contact: 32 rue Bréguet 75011 Paris. 01 49 23 18 18 - communication@pompiers.fr

Crédits photos: Sdis 01, Sdis 06, Sdis 13, Sdis 30, Sdis 14, Sdis 44, Sdis 68, Sdis 77, Sdis 78, Sdis 95, Laurent Lacombe, Olivier Rigaud, FNSPF, AdobeStock, Marion Fournies, Éric Jupinet.



LE RÉSEAU FÉDÉRAL



Plus de 285 000 adhérents











Actifs (+ pompiers privés)

Jeunes sapeurs-pompiers

Anciens

PATS*

Bénévoles, volontaires civils et musiciens

Ils soutiennent la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Les engagements des partenaires et mécènes de la fédération nous permettent de développer nos missions de solidarité, de promotion du volontariat, de partage des techniques opérationnelles, de sensibilisation et de formation aux risques.

















LES MISSIONS DE LA FNSPF

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) est la tête du réseau associatif des sapeurs-pompiers, rassemblés sans distinction de grade, statut ou catégorie.

Ses missions plurielles guident une activité dense, en symbiose avec l'Œuvre des pupilles et la Mutuelle nationale, les unions régionales et départementales, les amicales et les milliers de bénévoles qui s'y impliquent au quotidien.



- Défendre les droits et intérêts, c'est porter au niveau national les problématiques des territoires.
- **Valoriser l'expertise,** c'est faire valoir les spécificités et savoir-faire de notre communauté.
- **3** Porter l'intérêt général, c'est faire le lien entre nos missions de secours et d'assistance et les enjeux de société.

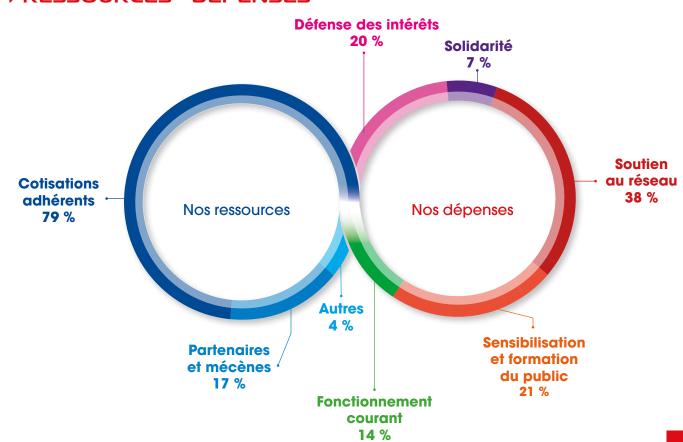


- **1** Être un réseau solidaire, c'est venir en aide aux sapeurs-pompiers et à leur famille en cas de difficulté (maladie, accident de la vie, catastrophe naturelle...).
- 2 Faire progresser les techniques, c'est partager nos savoirs sur le secours d'urgence, les nouvelles énergies, les nouvelles mobilités...
- **3 Vivre ensemble,** c'est faire rayonner notre état d'esprit dans nos événements et nos actions.



- 1 Promouvoir l'engagement citoyen, c'est permettre à chacun et chacune de trouver sa place pour accompagner à sa façon les missions de notre communauté.
- 2 Sensibiliser et former aux comportements qui sauvent, c'est développer au sein de la société les bons réflexes et une capacité de résilience.
- **Partager des passions et des valeurs,** c'est par exemple donner vie à des lieux dédiés à l'histoire sapeur-pompier ou transmettre les valeurs des sapeurs-pompiers aux jeunes générations.

RESSOURCES - DÉPENSES





[Institutionnel]

127° Congrès DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

En 2021, le 127° Congrès national des sapeurs-pompiers de France, initialement prévu en 2020 mais reporté pour cause de crise sanitaire, a pu se dérouler du 13 au 16 octobre, au parc Chanot à Marseille (13).

ans ce cadre, deux grandes rencontres ont été organisées par la FNSPF, l'une sur le volontariat (présentation de la loi Matras, « le volontariat sans tabou »...), et l'autre sur le Secours et soins d'urgence aux victimes (SSUAP) (bilan de la pandémie Covid-19, plateformes communes 112...), ainsi qu'une conférence « Social et solidarité », avec comme thème « La résilience ou comment se reconstruire après un traumatisme »).

Élections

Le vendredi 15 octobre au matin, un vote a eu lieu pour le renouvellement de la moitié du conseil d'administration de la FNSPF et l'élection du président.

96 % des suffrages exprimés.

Grégory Allione a été réélu pour trois ans avec 96 % des suffrages exprimés par les grands électeurs (taux de participation : 78 %).

Taux de participation

78 %

Lors du congrès, les sapeurs-pompiers de France ont été honorés par la présence des plus hautes instances de l'État avec Emmanuel Macron, président de la République, en clôture de l'événement, et Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, présent le vendredi le 15 octobre, notamment dans le cadre de l'assemblée générale de l'Œuvre des pupilles. Parmi d'autres personnalités, François Sauvadet, nouveau président de l'Assemblée des départements de France, a également participé au Congrès national, le jeudi 14 octobre.



Marseille -





L'Assemblée générale de la FNSPF s'est tenue, le samedi 16 octobre 2021 à Marseille, dans le cadre du Congrès national.

ette assemblée générale était suivie, en clôture du congrès, par un échange de discours entre Grégory Allione, président de la FNSPF, et Emmanuel Macron, président de la République. Par des paroles fortes et des annonces concrètes, le chef de l'État a alors exprimé de façon puissante la reconnaissance de la Nation aux sapeurs-pompiers de France pour leur engagement et tracé des perspectives ambitieuses pour moderniser le système de sécurité civile et de gestion des situations d'urgence. Le président Macron a ainsi mis en exergue la loi portée par le député Fabien Matras, adoptée par le Parlement à l'unanimité le 16 novembre et promulguée le 25 novembre dernier. Enrichi des apports successifs de l'Assemblée nationale et du Sénat, ce texte consensuel constitue la première loi de

modernisation de la sécurité civile depuis 17 ans. Concernant les 41 000 sapeurs-pompiers professionnels, le chef de l'État a fait part du soutien du Gouvernement, après la revalorisation de leur indemnité de feu à l'initiative du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, à la suppression de la surcotisation liée à cette prime. En direction des 197 000 volontaires, il a annoncé le lancement d'une initiative pour favoriser l'engagement citoyen de protection civile pendant la Présidence française de l'Union européenne au premier semestre 2022.

La FNSPF se réjouit par ailleurs de l'annonce par le président de la République de l'inclusion, pour la première fois, d'un pilier sécurité civile dans la loi d'orientation et de programmation des sécurités préparée par le ministre de l'Intérieur.

LES GRANDS AXES DU PROJET 2021 - 2024 DE GRÉGORY ALLIONE

VOLET POLITIQUE

- ▶ Renforcer notre modèle de sécurité civile efficace.
- Actualiser la réalité du champ missionnel et réinvestir notre cœur de métier.
- ▶ Protéger et valoriser le volontariat pour pérenniser un modèle de sécurité civile résilient.
- Promouvoir la diversité des profils et compétences au sein des sapeurs-pompiers.

VOLET ASSOCIATIF

- Favoriser un esprit de corps.
- Mieux soutenir la vie associative et la développer par les moyens adaptés.
- ▶ Consolider l'action des sapeurs-pompiers de France aux niveaux européen et international.
- ▶ Valoriser la jeunesse au sein du réseau et auprès des institutions.

VOLET MANAGEMENT / ORGANISATION

- Poursuivre la réorganisation des services.
- Adapter les ressources aux ambitions.

Pour aller plus loin

- ▶ Découvrez la nouvelle composition :
- du comité exécutif
- du conseil d'administration



▶ Téléchargez le projet de mandature 2021-2024





[Événement]

La fédération participe au Congrès DE L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

ne délégation du comité exécutif de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France était présente aux Assises nationales des départements de France 2021 qui ont été organisées les 1er, 2 et 3 décembre dernier à Bourg-en-Bresse (Ain) dans le cadre du 90° congrès de l'Assemblée des départements de France (ADF).

À cette occasion, le président de la FNSPF a participé, aux côtés de présidents de départements, du directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises et du major général de la Gendarmerie nationale, à une table ronde sur les changements climatiques et leurs conséquences sur la gestion des crises. Lors de cette séance, il a souligné les besoins de renforcement capacitaire, matériel et humain des services d'incendie et de secours et la nécessité pour ces derniers d'un appui financier de l'État dans leurs investissements, aux côtés des collectivités territoriales.



[Événement]

Présence de la Fédération AU CONGRÈS DES MAIRES

our la seconde année consécutive, les Sapeurs-pompiers de France ont tenu un stand dans le cadre du Salon des maires et des collectivités locales organisé les 16-18 novembre 2021 au Palais des congrès de la porte de Versailles à Paris à l'occasion du 103e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France.

Ce stand avait vocation à permettre de présenter nos missions au sein des services d'incendie et de secours dans la distribution des secours de proximité et la gestion des crises dans les territoires, sous la direction opérationnelle des maires et des préfets, et ainsi de renforcer les liens entre notre communauté et ces élus locaux, quelque peu distendus par la départementalisation de la gestion des Sdis.

Il servait également à exposer les différentes actions conduites pour renforcer notre modèle de sécurité civile dans le contexte de la loi Matras, ainsi que les prestations développées par le réseau associatif pour développer la culture de prévention des risques et l'apprentissage des gestes et comportements qui



sauvent (plateforme **Biendansmacommune.fr...**), pérenniser et promouvoir l'engagement citoyen de sapeur-pompier volontaire (campagne de communication La Force des secours, label Terroirs Engagés...), et renforcer la coproduction de sécurité civile. Des administrateurs fédéraux ont participé à l'animation du stand.

La FNSPF se compose de 31 commissions et groupes de travail. Quels sont leurs objectifs et leurs missions et quelles actions ont-ils entreprises au cours de l'année écoulée?



La commission des sapeurs-pompiers professionnels s'est réunie en présentiel à la Maison des sapeurs-pompiers à deux reprises, en plus des échanges par mail ou visioconférence.

urant cette année, les membres de la commission ont travaillé, à la demande du président, sur plusieurs dossiers :

- Réflexion sur l'encadrement de l'activité de sapeurpompier volontaire, dossier initié par la DGSCGC et piloté par la commission des affaires politiques et statutaires et de l'engagement opérationnel (Capseo) de la FNSPF. À la suite de ces travaux, riches, une contribution a été rendue pour consolidation auprès de la Capseo et transmission à la DGSCGC.
- Projet de rapport pour une filière sapeur-pompier rationalisée et ancrée dans la fonction publique territoriale avec production d'une synthèse de l'audition par le CSFPT en visio-conférence sur les propositions.
- Projet de décret (déconcentration) modifiant plusieurs dispositions relatives aux sapeurs-pompiers avant le passage à la CNSIS.
- La loi Matras et la place des sapeurs-pompiers professionnels.
- Ponctuellement, des rencontres et échanges avec le cabinet de la DGSCGC sur des questions et dossiers particuliers.
- Des travaux communs avec certaines organisations syndicales, et avec la commission des DDSIS sur des sujets touchant l'encadrement supérieur.

Durant ses rencontres, la commission a pu débattre sur des sujets qui préoccupent les territoires

- ▶ Quelle place pour les SP à double statut ?
- ▶ Quels cadres pour demain?
- ▶ Quel avenir statutaire pour les CPI communaux?
- L'organisation des concours et notamment celui de capitaine de SPP ouvert depuis plus d'un an
- ▶ Une nouvelle filière après celle de 2012?
- ▶ Quel modèle de sécurité civile pour quelle organisation des secours ?
- ▶ Préparation des corners dans le cadre du 127e Congrès national
- ▶ Application de la DETT.



Vingt sapeurs-pompiers volontaires, représentant les régions fédérales métropolitaines et ultramarines, font partie de la commission des SPV. Malgré le handicap de la crise sanitaire, la commission a su trouver des biais pour faire avancer ses différents travaux.

e fonctionnement de la commission SPV, composée de 20 collègues désignés par les unions régionales, a été perturbé en raison de la crise sanitaire : aucune réunion en présentiel n'a pu se tenir et celles prévues en visio n'ont pu s'organiser. Cependant, la commission a pu échanger, principalement par téléphone, notamment avec les PUR / PUD, autour de la PPL Matras (devenue loi depuis) pour organiser un lobbying efficace auprès des parlementaires et élus locaux. Elle a participé à l'animation de trois webinaires afin d'expliquer les enjeux pour l'avenir de notre modèle de sécurité civile et a été

VIE OPÉRATIONNELLE

représentée lors des rencontres avec les instances (DGSCGC, CNSIS, CNSPV, APFR) pour porter les sujets et défendre le volontariat.

La commission a eu l'honneur d'être reçue, aux côtés du président Grégory Allione, par le président de la République pour échanger sur notre vision de la sécurité civile du XXIe siècle et lui faire part de notre grande inquiétude face à la DETT*. En lien avec le président et son cabinet, la commission a participé aux travaux autour de la PPL Matras, la DETT, la reconnaissance du volontariat dans les ordres nationaux, la NPFR...

La commission se félicite pour :

- Les bons échanges avec Anne Sander, députée européenne, qui a pris l'engagement de défendre notre volontariat face à la DETT.
- L'abaissement de cinq ans la durée ouvrant droit à la NPFR.

La commission reste mobilisée et vigilante sur :

- La parution des arrêtés et décrets d'application de la loi Matras.
- L'évolution de la DETT lors de la Présidence française de l'Union européenne (1er semestre 2022).

- La reconnaissance de nos orphelins comme pupilles de la République.
- La promulgation par le président de la République de la loi Matras.
- La réforme des retraites à venir, pour négocier un avantage retraite au titre de la solidarité nationale.

☐ Commission des Jeunes sapeurs-pompiers

En 2021, la commission nationale des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) a travaillé sur un nombre important de dossiers.

e décret n° 2021-1569 du 3 décembre 2021 et l'arrêté du 3 décembre 2021 rénovant la formation et l'organisation du Brevet national des JSP (BNJSP) et des jeunes marins-pompiers, parus le 5 décembre dernier au JO, marquent l'aboutissement de plusieurs mois de concertations entre la DGSCGC et le réseau associatif, via la commission JSP. En parallèle, la commission travaille, en coopération avec le bureau de la doctrine, de la formation et des équipements de la DGSCGC, sur la mise à jour du nouveau référentiel national de formation et d'évaluation, qui viendra compléter le décret et l'arrêté du 3 décembre 2021.

Le défilé du 14 Juillet sur les Champs-Élysées à Paris est, chaque année, clôturé par une prestation musicale devant la tribune présidentielle. En 2021, le thème choisi a mis en avant la « jeunesse engagée activement dans la société ». Parmi les tableaux musicaux retenus, 120 jeunes de plusieurs horizons ont été sollicités pour chanter la Marseillaise, dont 15 JSP des Yvelines. Une première.

La commission a par ailleurs retravaillé l'épreuve « incendie » du Rassemblement technique national (RTN). Cette nouvelle épreuve, qui sera mise en œuvre lors de l'édition 2024, prend en compte les nouveautés techniques.



En 2021, la commission a aussi poursuivi ses travaux relatifs à la valorisation des JSP et de leurs animateurs avec trois objectifs majeurs

- 1. Obtenir une équivalence de la phase 2 du SNU pour les JSP.
- 2. Reconnaître le diplôme du BNJSP comme un diplôme de niveau 3.
- 3. Proposer aux animateurs un insigne à trois niveaux.

Commission des Anciens sapeurs-pompiers

La crise sanitaire a eu un fort impact sur la commission des ASP en 2020, mais depuis janvier dernier, la reprise a été effective.

ertains anciens ayant pu « dompter » la visioconférence, on a pu commencer à se retrouver lors d'une réunion de commission « mixte » (présentiel et visioconférence). Devant les incertitudes liées à la pandémie, il a été jugé préférable d'annuler la réunion décentralisée et de programmer aux dates libérées la rencontre des délégués départementaux au sein de la Maison des sapeurs-pompiers. Cinquante quatre départements étaient représentés, ce qui est un succès compte tenu du contexte et montre bien que la motivation des anciens est toujours présente. Nous en avons eu confirmation lors du Congrès national car, lors de notre atelier, il n'y avait pas moins de 230 participants originaires de 67 départements. Le besoin de se rencontrer était très fort. Divers

sujets ont été étudiés et présentés lors de cette rencontre. Les points concernant plus particulièrement les anciens dans la loi Matras ont été bien sûr les plus développés avec entre autres les raisons du report du projet de bonification retraite, le projet de doublement de la NPFR par voie réglementaire, les réserves départementales dont, à titre d'exemple, les collègues du Gard nous ont présenté leurs actions. Le document « Droits et actions pour les conjoints survivant

à un ancien SP », élaboré par la commission, a été présenté avec les aspects réglementaires concernant les anciens SPV et les actions éventuelles du réseau associatif, ce qui a été l'occasion de redonner des explications concernant « le capital décès » par des représentants de la MNSPF.

Ne sachant pas de quoi l'avenir sera fait, tout le monde souhaite que 2022 soit un bon cru pour nos travaux.

Pour aller plus loin

▶ Télécharger le document « Droits et actions des survivants » de la commission ASP





Mise au point d'un signe distinctif pour les personnels administratifs, techniques et spécialisés (Pats) – désormais en vente à la Boutique –, préparation et animation d'un atelier dédié lors du Congrès national..., la commission a mené à bien de nombreux chantiers en 2021.

n 2021, la commission des Personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) a réussi, malgré la crise sanitaire, à maintenir le rythme des réunions, notamment grâce aux visioconférences.

Depuis début septembre, après un travail d'équipe orchestré par la commission, les PATS disposent de leur insigne distinctif propre destiné à les identifier lors de réunions, de cérémonies ou de rassemblements officiels. Les unions régionales et départementales, les amicales ou les PATS à titre individuel peuvent le commander à la Boutique officielle des sapeurs-pompiers de France. En octobre, une enquête a été réalisée concernant la présence de PATS dans les conseils d'administration des unions.

À l'occasion du Congrès national, la commission a préparé et animé un atelier intitulé « Retour d'expérience des PATS sur la crise sanitaire ». Les affiches commandées sur le thème du « vivre-ensemble », qui n'ont pas pu être livrées à temps pour l'atelier, seront utilisées dans le cadre de la prochaine journée annuelle des délégués PATS pour mettre en exergue les valeurs défendues par la communauté des sapeurs-pompiers.

Lors de l'AG extraordinaire de la FNSPF au congrès, la composition du collège des grands électeurs a été complétée par un PATS (et un ASP) désigné par le CA de chaque union régionale. Par ailleurs, désormais un représentant de la commission des PATS (et de celle des anciens) assiste avec voix délibérative aux réunions du CA de la FNSPF.

Pour aller plus loin

▶ Commandez vos insignes sur le site de la Boutique oficielle des sapeurs-pompiers de France:

www.laboutiqueofficiellepompiers.fr





Le groupe de travail a continué ses travaux avec Renault jusqu'au terme du partenariat (fin 2021), tout en poursuivant les essais de feux de véhicules électriques avec certains Sdis.

LE CHALLENGE SR ET SUAP

Le challenge s'est déroulé à Amiens (80), du 16 au 18 septembre, rassemblant 21 équipes nationales et une équipe allemande. Près de 60 véhicules ont été mis à disposition lors du challenge à des fins de formation. La FNSPF a équipé les juges et les organisateurs en EPI adaptés afin de pouvoir les identifier et d'assurer leur sécurité (en lien notamment avec MSA Safety pour les dotations de casques de dernière génération). Une formation de juges a été organisée en juin 2021 au Sdis de la Marne pour les évaluateurs SR et SUAP, ainsi que pour les organisateurs d'épreuves (concepteurs et logisticiens).



▶ « WORLD RESCUE ORGANISATION »

Les travaux au sein des instances internationales (« World Rescue Organisation » [WRO] et CTIF*, en lien avec Euro NCAP) ont également été poursuivis : collecte et précision des orientations françaises pour la « Roadmap 2025 » d'Euro NCAP. Des équipes françaises ont participé au Challenge international virtuel organisé les 26-27 novembre dernier par la WRO. La FNSPF a par ailleurs versé une subvention de 500 euros à cette manifestation. Yannick Auloy a été réélu comme directeur de l'éducation et du développement au sein de la WRO. Au 127e Congrès national, le groupe de travail a organisé le carrefour IUV SR, suivi de manœuvres « challenge SR » effectuées par plusieurs équipes (13, 06, 2B).



Amiens

Pour aller plus loin

▶ Pour voir ou revoir la vidéo de l'événement :



Association internationale de services d'incendie et de secours



Les thèmes de l'égalité professionnelle et de la diversité sont des priorités sociétales auxquelles la FNSPF entend prendre toute sa part.

a Fédération adopte en la matière une politique volontariste se structurant autour de deux objectifs : faire progresser l'égalité professionnelle et assurer l'égalité dans les faits. En 2020, après le premier colloque national tenu au Sdis 31, le groupe de travail (GT) Égalité et Diversité a formalisé une première feuille de route. Le cadre et le champ d'actions du GT ont été définis, tout en établissant une priorisation quant aux actions. Au premier semestre 2021, le GT a ciblé ses actions sur les institutionnels (ministère de l'Intérieur, DGSCGC, Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur...) et sur le réseau associatif (UD, Femmes de l'Intérieur, Administration moderne, Mozaïk RH, FLAG).

Après une analyse croisée du plan égalité professionnelle de Marlène Schiappa et de la première feuille de route du GT, il est apparu indispensable d'initier les actions suivantes : matérialiser le maillage fédéral en identifiant des binômes égalité-diversité; préciser une stratégie de communication interne et externe active ; analyser les politiques des directions du ministère pour en identifier les bonnes pratiques ; rencontrer les acteurs stratégiques des travaux en cours au ministère de l'Intérieur et à la DGSCGC pour déterminer les angles morts et rédiger une deuxième version de la feuille de route. Le second semestre 2021 a été dédié à la préparation du Congrés national et à la participation aux quatrièmes rencontres des référents du ministère de l'Intérieur.

Pour 2022, le groupe de travail ambitionne:

- ▶ D'organiser un webinaire avec les binômes égalité /diversité;
- ▶ De signer une convention avec l'organisme « Femmes de l'Intérieur »;
- D'organiser, dans la continuité du 1^{er} colloque national organisé par les sapeurs-pompiers du 31, un nouveau collogue national consacré au thème Égalité et Diversité avec les sapeurspompiers des Yvelines;
- ▶ De participer à l'organisation d'un colloque sous la dénomination « RED » (Réseau Égalité Diversité), à l'instar de toutes les directions du ministère de l'Intérieur.



LE 1er JUIN 2022, SORTIE DU DVD EN PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION NATIONALE DES **SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE.**





La première année d'existence du GT Innovation a permis de travailler sur deux axes principaux.

e premier visait à lancer le premier Prix de l'innovation des sapeurs-pompiers de France, initialement prévu au congrès 2020 (voir aussi l'encadré). L'événement s'est révélé être une réussite, tant en matière de dynamique interne à la FNSPF que de rayonnement externe. Ce résultat a été rendu possible par le travail conséquent d'organisation, de sélection des 74 candidatures et de mise en œuvre réalisé par les 14 membres du GT Innovation et d'Atraksis. Un travail de partenariat avec IDU, la MNSPF et des artisans de « Terroirs Engagés » a permis de mobiliser le réseau élargi de notre fédération. Un retour d'expérience est en cours de réalisation et une réflexion autour de la communication et des liens avec l'organisation du congrès 2022 est d'ores et déjà lancée.

Le second axe de travail du GT Innovation tend à poser les premières pierres d'une dynamique multifactorielle de l'innovation dans le domaine de l'incendie et du secours. De premiers échanges regroupant la FNSPF, Atraksis, l'Ensosp, l'ANSC et la DGSCGC se sont tenus. Ils visent à constituer un réseau fiable et ouvert sur l'extérieur, capable, à terme, de capter des ressources et à suivre les initiatives locales de manière centralisée et transparente. Dans ce cadre, notre fédération s'est positionnée sur un rôle de facilitateur (et non d'incubateur) et de lien avec les casernes de France.

L'année 2022 s'inscrit dans la continuité de la précédente, avec un accent particulier sur le second axe.

1er Prix de l'innovation

a FNSPF et l'association Atraksis ont co-organisé la première édition du Prix de l'innovation des sapeurs-pompiers de France, destiné à révéler les projets les plus créatifs, innovants et performants pour les sapeurs-pompiers de France. Sur les 74 dossiers de candidatures étudiés, 10 projets ont été sélectionnés pour participer à la finale, qui s'est déroulée lors du Congrès national, le 15 octobre 2021. Les dix finalistes étaient conviés pour défendre leurs projets lors d'une séance de « pitchs » devant le jury, qui rassemblait des experts issus des secteurs de la sécurité civile, de l'innovation, de la « Tech » et du monde universitaire.

10 dossiers sélectionnés 74 dossiers

déposés

Ce Prix de l'innovation était organisé en deux catégories. Un prix était dédié aux startups et petites entreprises tandis que le second était destiné à récompenser les intrapreneurs du monde pompier, qu'ils soient sapeurs-pompiers, personnels administratifs, techniques et spécialisés, mais aussi les unions départementales et régionales de sapeurs-pompiers porteuses de projets.

La FNSPF et Atraksis se félicitent de l'engouement suscité par cette première édition, dont les lauréats sont :

- ▶ dans la catégorie « Startups et petites entreprises » : la société Archeon, avec son projet « Eolife » ;
- ▶ dans la catégorie « Sapeurs-pompiers et acteurs de sécurité civile » : des sapeurs-pompiers du Sdis du Doubs, avec leur projet « Escape Games » (formations incendie et secourisme).



râce à une forte mobilisation des sapeurs-pompiers partout sur le territoire, la collecte a atteint la somme de 850 000 euros au bénéfice de la 35° édition du Téléthon. Le groupe de travail fédéral dédié à cette belle cause a proposé un coup d'envoi de l'opération le vendredi 3 décembre à 18 h 40 en invitant à allumer les gyrophares, à faire briller les casernes et illuminer le 36 37 pour faire écho à la thématique des Lumières. Quelques exemples de manifestations emblématiques : illumination de Fort Boyard, une colonne de véhicules sapeurs-pompiers en forme de « T » pour Toulouse, la ville de Tarascon mobilisée, La Décalade à Caen avec l'appui d'AG2R La Mondiale et Citroën et des centaines de porte-ouvertes, défis sportifs, dégustations partout en France. En 2021, l'AFM-Téléthon a récolté la somme globale de 73 622 019 euros en fin d'émission.

Comme chaque année, les objets de collecte étaient eux aussi au rendez-vous! En plus des traditionnels objets les porteclefs Théia et Sun, de l'équipe cyno, nous ont rejoints.

Grâce à cette mobilisation collective, la FNSPF a récolté 400 000 € en faveur de l'Association française de lutte contre les myopathies (AFM).

Société

Les sapeurs-pompiers « décalent » sur le plateau du Monopoly

Les sapeurs-pompiers de France intègrent l'un des jeux les plus aimés du grand public pour s'en faire connaître davantage et, qui sait, susciter des vocations.

Dans cette version inédite du Monopoly, pas d'avenues à acquérir, mais des interventions à maîtriser. L'objectif est de porter secours à la population lors d'accidents du quotidien ou d'événements majeurs. Pour cela, il suffit de collectionner les compétences, spécialisations ou moyens de renfort tout en vous appuyant sur les groupes d'intervention et les postes de commandement qui remplacent les traditionnels hôtels et maisons. Les cartes « chance » et « communauté » permettent, elles, d'avoir un panorama de la vie collective et associative du sapeur-pompier.



En vente sur : www.laboutiqueofficiellepompiers.fr

[Animation réseau]

Jeunes sapeurs-pompiers UN APPRENTISSAGE CITOYEN

Notre jeunesse s'engage : plus de 28 000 filles et garçons font partie d'une section de jeunes sapeurs-pompiers en France!

es JSP se réunissent chaque semaine tout au long de l'année scolaire pour se former. Cours théoriques et pratiques, séances de sport, sans oublier les manœuvres ou les rencontres sportives, le programme, varié, leur permet d'acquérir de nombreuses compétences nouvelles. Mais avant tout, il s'agit d'un apprentissage citoyen car, être JSP, c'est savoir alerter les secours, prévenir les risques de la vie courante, apprendre les techniques d'intervention et, bien sûr, adopter la bonne conduite en cas de danger et effectuer les bons gestes.

Formés au « prompt secours », les JSP participent également à des ateliers de sensibilisation du grand public aux comportements et gestes qui sauvent. Diffusant les principaux messages de prévention autour d'eux, à leur famille, à leurs camarades, ils deviennent de véritables ambassadeurs dans leurs établissements scolaires, où ils contribuent à diffuser la culture de la sécurité.

Mais cette jeunesse engagée s'illustre aussi lors de situations exceptionnelles (tempêtes, inondations...) pendant lesquelles les JSP se relaient pour venir en aide à la population sinistrée. Pendant la crise sanitaire également, où ils se mobilisent à travers tout le territoire métropolitain ou ultramarin.







Campagne de rentrée

La commission JSP met à disposition différents outils comme des visuels pour les réseaux sociaux ou un dossier de presse.





Téléchargez le dossier de presse de rentrée sur pompiers.fr Scannez-moi!





[Événement]

Tour de Franc

LE « VACCIBUS », LA RÉPONSE À LA CRISE SANITAIRE LORS D'UN ÉVÉNEMENT MONDIAL

En 2021, le Tour de France s'est élancé le 26 juin depuis Brest, en Bretagne, pour arriver, trois semaines plus tard, sur les Champs-Élysées à Paris. Dix sapeurs-pompiers ont rejoint la caravane à titre bénévole et sept autres la zone technique, un nombre légèrement supérieur à celui des années précédentes en raison de la campagne de vaccination contre le coronavirus.

our les sapeurs-pompiers de France, cette nouvelle édition du Tour de France était marquée, avant tout, par la pandémie de coronavirus, et notamment par la campagne de vaccination contre ce fléau. À la demande de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), d'Amaury Sport Organisation (ASO), organisateur du Tour, et de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF), certains sapeurs-pompiers présents lors de l'événement au sein de la caravane ou la zone technique ont pu participer à l'effort vaccinal grâce à la mise en place d'un véritable « vaccibus » au service de la population.

« L'objectif de ce nouveau dispositif était de favoriser l'accès à la vaccination lors de ce grand événement qui rassemble des spectateurs (souvent venus en famille) originaires de tous les départements de France, explique Éric Brocardi, directeur de la communication de la FNSPF et coordinateur du dispositif sapeur-pompier lors du Tour, ajoutant : Il permettait également de relier les villes d'étapes aux différents villages alentour en donnant la possibilité à toutes et à tous de venir se faire vacciner. Une opération soutenue par le maillage des sapeurs-pompiers de France, très dense. »

Un réseau de partenaires...

La participation des sapeurs-pompiers de France à la caravane du Tour de France a été rendue possible grâce au « Club des partenaires du Tour de France - #laforcedessecours » composé de Renault Pro+, Citroën, MSA Safety, Sirac, Gallin-Desautel, AG2R LA MONDIALE, Europa Kimache, Betrancourt-BPI et Haix Schuhe (voir aussi en page 38). Sans oublier le Sdis de l'Hérault, pour la mise à disposition d'un camion incendie, et le Sdis du Finistère, qui a prêté le véhicule « Prevent'y » déployé dans les différents « Fan Parks ».



Un véhicule dédié

Le véhicule sapeur-pompier dédié, transformé en véritable « vaccibus », était fourni par le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) d'Ille-et-Vilaine. Il était armé par un(e) infirmier(ière) et un(e) médecin sapeur-pompier. Au total, pendant les différentes étapes, les sapeurs-pompiers ont procédé à pas moins de 1 218 vaccinations, avec un nombre allant de 2 (lors de la 1^{re} étape) à 206, suivant les étapes.

Par ailleurs, les sapeurs-pompiers ont renforcé la prévention incendie lors de l'édition 2021 de la traditionnelle « Grande Boucle », grâce à un véhicule incendie pick-up contenant 300 litres d'eau, fourni par le Sdis de l'Hérault (cf. photo ci-dessous), qui a servi à deux reprises.

Cette nouvelle participation – élargie – des sapeurs-pompiers au Tour de France et à la campagne de vaccination mise en place pendant cet événement sportif très médiatisé a permis une valorisation des missions des sapeurs-pompiers de France, véritables « soldats de la vie ».

Pour mémoire, le Tour de France constitue le 3° événement sportif le plus regardé au monde, après les Jeux olympiques d'été et la Coupe du monde de football masculine.





[Animation réseau]

Mouveau logiciel DE GESTION DES ADHÉSIONS

Engagement du président et du secrétaire général de la FNSPF, la refonte du logiciel de gestion des adhésions faisait partie du programme de la mandature 2018-2021.

n juillet 2020, un questionnaire de satisfaction concernant le logiciel Pégase a été envoyé à toutes les unions.

Des 75 réponses reçues ressortait la demande globale d'un logiciel plus simple et plus intuitif pour réduire le temps de saisie et de vérification des cotisations. Un groupe de travail « circuit de remontée des adhésions » a ensuite été constitué pour mettre au point un cahier des charges, envoyé à 21 prestataires. Six retours ont été reçus. Après audition de quatre d'entre eux, c'est la société Yoocan qui a été retenue pour le développement du Fin 2021, deux assistantes du service Communication et Animation du réseau de la MSPF se sont déplacées dans chaque région pour présenter le nouveau logiciel de gestion des adhésions (en fin de développement de la première partie), avant son déploiement en 2022.





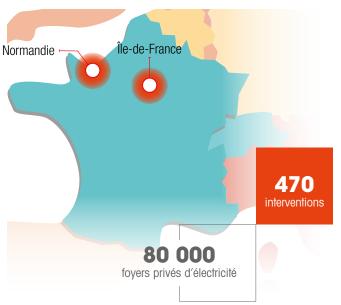
[Réchauffement climatique]

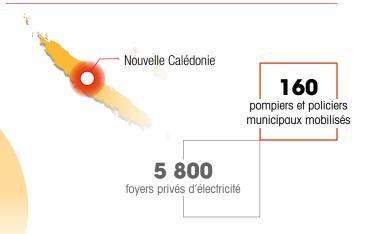
L'ANNÉE 2021 MARQUÉE PAR DE NOUVELLES CATASTROPHES NATURELLES

Durant l'année 2021, de fortes intempéries ont à nouveau touché différents pays européens, dont le nôtre, augmentant le nombre et l'intensité des sinistres. Au fil de leurs interventions, les sapeurs-pompiers de France sont devenus également des « soldats du climat »...

En France

a France n'a pas été épargnée par ces vagues d'intempéries. En mars 2021, le cyclone Niran a secoué la Nouvelle Calédonie, privant 5 800 foyers d'électricité. Cent soixante sapeurs-pompiers et policiers municipaux ont été mobilisés pour faire face aux dégâts matériels. En métropole, plusieurs départements de la Normandie et l'Île-de-France ont été touchés par la tempête Aurore dans la nuit du 20 au 21 octobre 2021. Le passage de cette tempête a entraîné une coupure d'électricité dans plus de 80 000 foyers. La circulation des trains a été perturbée en raison des arbres tombés sur les voies. Les sapeurs-pompiers ont enregistré plus de 470 interventions dans plusieurs départements normands.



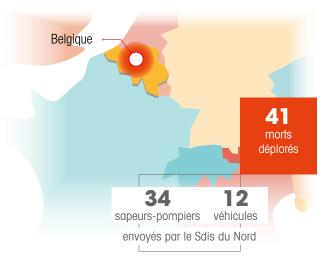




En Belgique

'une des intempéries les plus meurtrières en Europe a été enregistrée par la Belgique. Le pays a subi plusieurs vagues d'inondations qui ont causé 41 morts, en juillet 2021.

Ces inondations ont été considérées comme les pires de l'histoire du pays. Pour venir en aide au voisin belge, 40 sauveteurs de l'Unité d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile ont été dépêchés sur place par les autorités françaises. D'autres moyens de secours ont été envoyés en renfort dont un hélicoptère et deux sauveteurs aquatiques. Le service départemental d'incendie et de secours du Nord a aussi mis à disposition 34 sapeurs-pompiers et 12 véhicules.











[Incendies]

Feux de forêt UN BILAN EN HAUSSE

L'année 2021 ne fait pas exception au niveau de l'augmentation des incendies de forêt ces dernières années.

lus de 29 000 hectares ont été la proie des flammes depuis le début de l'année 2021, contre une moyenne de moins de 8 000 hectares brûlés sur la même période entre 2008 et 2020, selon les données du Système européen d'information sur les incendies de forêt (EFFIS).

En 2021, le département du Var a enregistré le plus lourd bilan avec deux morts et 8 000 hectares touchés, soit la moitié des surfaces brûlées en France métropolitaine cette même année. L'incendie du mont Faron (près de Toulon), le 30 mars, a d'abord parcouru 500 m². Ensuite, le 16 août, un incendie, qui s'est déclaré dans la forêt de Gonfaron, près de Saint-Trope (Var)z, a nécessité la mobilisation de plus de 1 000 sapeurs-pompiers. Le département de l'Aude occupe la deuxième place avec plus de 800 hectares partis en fumée en juillet, suivi de l'Indre avec 100 hectares en avril.





Départements les plus touchés en 2021



Var 8 000 hectares



Aude 800 hectares



Indre 100 hectares



[Incendies]

Ca Grèce

EN FLAMMES

En juillet-août, la Grèce connaît de très violents incendies de forêt, nécessitant des renforts européens.

ouchée par la plus grave canicule depuis trois décennies, la Grèce a connu de violents incendies qui ont ravagé plus de 100 000 hectares de forêts, entre le 29 juillet et le 12 août 2021. Plus de 500 incendies ont été enregistrés à travers le pays, obligeant des milliers de personnes à se déplacer. La zone la plus touchée était la région d'Eubée où le feu n'a pas épargné les forêts, les habitations et les commerces.

Bilan: de trois morts, des milliers de personnes évacuées et des centaines d'habitations détruites. Dès le 5 août, la France a apporté son secours à la Grèce en dépêchant 45 « soldats du feu » sur place. Elle a envoyé par la suite du matériel incendie et de nouvelles équipes en renfort aux 1 400 sapeurs-pompiers

grecs déjà sur le terrain. Au total, 250 membres de la Sécurité civile et 61 véhicules ainsi que trois Canadair ont été déployés par la France pour venir à bout des incendies.

500 incendies déclarés

100 000 hectares de forêt ravagés [Incendies]

Algérie LA KABYLIE RAVAGÉE

Le 9 août 2021, le nord de l'Algérie fait face à une série d'incendies gigantesques qui détruisent des milliers d'hectares de forêt dans une vingtaine de « wilayas ».

uelque 3 857 hectares sont partis en fumée en moins de deux semaines, en Algérie. Les incendies ont coûté la vie à 90 personnes, parmi lesquelles 33 militaires. Connue pour son relief montagneux, la région de Kabylie s'est transformée en brasier, éprouvant durement les équipes d'intervention. Les autorités algériennes ont sollicité l'aide de l'Union européenne pour vaincre les nombreux foyers d'incendie (plus de 100 départs de feux). Deux bombardiers d'eau ont été mis à disposition de l'Algérie par la France. Plusieurs chaînes de solidarité ont été mises en place pour venir en aide aux sinistrés.

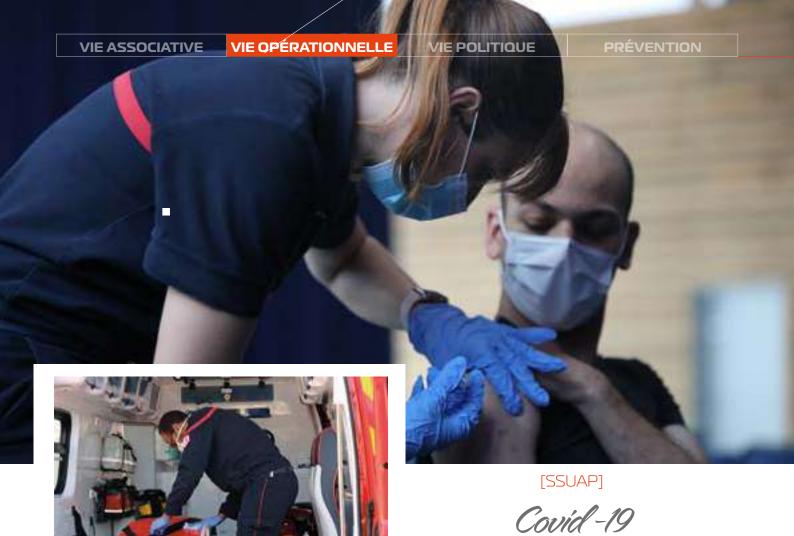
aide aux sinistres.

place pour venir en

90
personnes décédées

3857
hectares de forêt ravagés

militaires



LES SAPEURS-POMPIERS EN PREMIÈRE LIGNE DE LA

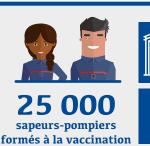
Présents en première ligne depuis le début de la pandémie de Covid-19 dans notre pays, en 2020, les sapeurs-pompiers de France auraient vacciné pas moins de 25 % de la population.

CAMPAGNE DE VACCINATION

résents sur le front dès les premiers instants de la crise sanitaire, en 2020, les sapeurs-pompiers de France ont apporté leur soutien à la campagne de vaccination contre le coronavirus lancée en décembre 2020. Après un lent démarrage, les sapeurs-pompiers ont contribué à accélérer le processus de vaccination avec un important apport en termes de ressources humaines et de logistique. Dès mars 2021, 25 000 sapeurs-pompiers ont été formés à la vaccination. Les services d'incendie et de secours ont géré à eux seuls 38 vaccinodromes, avec un résultat de 530 000 doses injectées chaque semaine, soit une moyenne de 2 000 doses / jour par site, selon les annonces du ministère de l'Intérieur.









[Industrie]

LE GÉANT FRANÇAIS DU « CLOUD » TOUCHÉ PAR UN INCENDIE

Dans la nuit du 9 au 10 mars 2021, un incendie géant touche sur le site de l'entreprise OVH à Strasbourg (67).

e feu se déclare à 3 heures du matin dans l'un des quatre centres de données situés dans une zone industrielle, près de la frontière allemande. Les secours arrivent sur place 15 minutes après la première alerte. D'importants moyens sont déployés pour venir à bout du sinistre. Plus de 100 sapeurs-pompiers se mobilisent et 43 véhicules sont engagés. Ils réussissent à maîtriser l'incendie peu à peu. Le risque de pollution est écarté, mais le sinistre a détruit l'un des datacenters et entraîné une coupure d'électricité au sein du centre.

L'impact de cet incident majeur se fait sentir bien au-delà des frontières françaises. Douze mille serveurs ont été détruits ou affectés. L'incendie a touché les sites Internet et les données de 12 000 à 16 000 clients français et internationaux.







Charente-Maritime INTERVENTION INSOLITE

Les centres de traitement de l'alerte (CTA) départementaux constituent le premier maillon – primordial – de la chaîne de secours. Parfois, dès l'appel, il s'avère que la situation sort de l'ordinaire...

n décrochant l'appel dans la nuit du 6 août, à 3 heures du matin, l'opérateur du centre de traitement de l'alerte (CTA) de Charente-Maritime ne pensait pas tomber sur un homme aidant sa conjointe à accoucher dans leur voiture en plein nuit, au bord d'une route nationale, alors qu'ils se rendaient à la maternité. « J'ai la tête dans les mains. Il est sorti ! Il est sorti ! », répète le nouveau papa, tout ému. L'opérateur va alors dicter à distance la conduite à tenir au père qui exécute tout avec sang-froid : « Vous lui frottez le dos. Est-ce qu'il pleure ? », demande-t-il. « Pas encore », répond le papa, d'une voix peu rassurée. « C'est super ! Je l'entends, il pleure », s'exclame enfin le sapeur-pompier, au bout de deux minutes d'échanges téléphoniques. Le couple a réussi à mettre au monde son bébé, puis à le réanimer grâce aux conseils du sapeur-pompier. La famille est par la suite prise en charge par une équipe de secours arrivée sur place. Cette belle histoire, écrite par Michael Rousseau et le couple de jeunes parents, rappelle l'importance des opérateurs de CTA. En 2020, ces derniers ont traité près de 16 millions d'appels, dont 90 % en moins de 3 minutes et 18 secondes.





En 2020:



មី **16 millions**d'appels



dont 90 % traités en

- de 3'18''

Solidaire

Depuis toujours, entraide et solidarité sont des valeurs fortes portées par les sapeurs-pompiers de France.

























UN NOUVEAU TEXTE FONDATEUR POUR LA SÉCURITÉ CIVILE

Dix-sept ans après la dernière loi sur la Sécurité civile en France, la loi du 25 novembre 2021, dite loi Matras, vient consolider notre système de sécurité civile et valoriser l'engagement SPV ainsi que les SPP.

e 25 novembre 2021, le président de la République a promulgué la loi visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, dite loi Matras (loi n° 2021-1520, parution au Journal officiel le 26 novembre 2021).

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France salue la promulgation de cette loi, la première loi de modernisation de la sécurité civile depuis 17 ans.

Déposée le 30 juin 2020 par le député Fabien Matras, la proposition de loi initiale, issue du groupe d'études sur les sapeurs-pompiers volontaires et cosignée par plus de 400 députés de toutes appartenances, est venue conforter l'ambition de consolidation du modèle de sécurité civile et de valorisation du volontariat portée par la FNSPF. Le texte a été enrichi au fur et à mesures des lectures à l'Assemblée nationale et au Sénat. La nouvelle loi vise notamment à moderniser le

cadre légal des missions des sapeurs-pompiers et à favoriser de bonnes conditions d'exercice. Elle entend valoriser l'action des sapeurs-pompiers et de leur Service de santé et de secours médical dans le Secours et le soin d'urgence aux personnes (SSUAP), mais aussi leur permettre de recouvrer la maîtrise de leurs moyens dans la gestion des carences ambulancières. Une expérimentation pendant deux ans de la création d'un numéro unique d'appel d'urgence (« 112 ») selon différentes configurations est également prévue par la loi, ainsi que la généralisation des plateformes départementales interservices.

Après sa promulgation, le temps est venu de la préparation des 34 décrets et arrêtés nécessaires à la pleine application de ce texte, dont certains sont parus depuis.

Dernière minute

La FNSPF a organisé, le 2 février 2022, un webinar pour mieux comprendre la NPFR.















30 juin 2020

Le député Fabien Matras (LREM, Var) dépose une proposition de loi visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers.

14 avril 2021

Fabien Matras est nommé rapporteur du texte à l'Assemblée nationale.



12 mai 2021

Examen du texte à l'Assemblée nationale, selon la procédure accélérée, en commission des lois. À cette occasion, la proposition de loi est renommée « proposition de loi visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ».

27 mai 2021

La proposition de loi est adoptée à l'unanimité en séance par les députés.

21 juillet 2021

Examen et adoption du texte, par la commission des lois du Sénat, sur le rapport de Mme Françoise Dumont (LR, Var), M. Loïc Hervé (UC, Haute-Savoie) et M. Patrick Kanner (Soc, Nord). †

23 septembre 2021 ·



Le Sénat adopte à l'unanimité la proposition de loi après avoir introduit plusieurs modifications au texte transmis par l'Assemblée nationale. Les deux chambres parlementaires étant en désaccord sur le texte, une commission mixte paritaire est constituée, composée à parité de sénateurs et de députés, afin de tenter de parvenir à un accord sur un texte commun.

7 octobre 2021

Les discussions engagées au sein de la commission mixte paritaire aboutissent à un accord sur un texte commun.

16 octobre 2021 ·

La Congrès national des sapeurs-pompiers de France, organisé à Marseille, accueille le président de la République. Annonce est faite d'une déclinaison rapide des différents apports de la future loi « Matras », sur le point d'être définitivement adoptée au Parlement.

26 octobre 2021

Le Sénat adopte le texte commun soumis par la commission mixte paritaire.

16 novembre **2021**

L'Assemblée nationale adopte définitivement le texte soumis par la commission mixte paritaire et préalablement adopté par le Sénat. •

25 novembre 2021

Promulgation au *Journal officiel* de la loi visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels. •

22 avril 2022

Parution de la première série des décrets d'application de la loi Matras, relatifs aux actes techniques de soins d'urgence pouvant être pratiqués par les sapeurs-pompiers, à la création du statut de pupille de la République, et à la création du nouveau seuil de 15 ans pour la NPFR.



Dans un arrêt rendu le 11 novembre 2021, la Cour de justice de l'Union européenne a précisé la notion de « temps de travail », marquant ainsi une évolution possible vers plus de souplesse dans l'application de la Directive européenne sur le temps de travail (DETT).

'arrêt Matzak de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de 1998 qualifie l'activité d'un sapeur-pompier volontaire belge comme étant un acte de travail au sens de la directive de 2003 sur le temps de travail (dite DETT). Cette jurisprudence questionne toute l'organisation des secours français. Il est toutefois infondé de qualifier comme « travail » le volontariat français car il s'agit d'un engagement citoyen libre, altruiste et accessoire. Consciente de cette problématique, la FNSPF appelle depuis 2005 les autorités politiques à se mobiliser

auprès de l'Union européenne pour éviter des conséquences lourdes sur notre modèle de sécurité civile. La Commission européenne a répondu au Gouvernement français, le 2 octobre 2020, par une lettre confortant le volontariat et le modèle français au regard de l'arrêt Matzak. Mais ce document représente une prise de position politique qui ne lie pas le juge, et incite le Gouvernement à envisager des adaptations concertées de l'activité de SPV pour conforter l'absence de subordination de ce dernier à l'autorité de gestion. Dans un arrêt rendu le 11 novembre dernier, la Cour de justice de l'Union européenne précise la portée de la notion de « temps de travail » pour une période de garde sous régime d'astreinte. Sans constituer un revirement de jurisprudence, cet arrêt marque un infléchissement de la position de la CJUE vers plus de souplesse concernant la définition du « temps de travail » appliquée à la sécurité civile.

Juridique

Suppression de la part salariale de surcotisation « prime de feu » à la CNRACL

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France s'est mobilisée pour la suppression de la part salariale de surcotisation « prime de feu » à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL). Depuis fin 2020, le dossier était dans l'impasse. Mais le 13 octobre 2021, un amendement au projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2022 a été déposé à l'Assemblée nationale. L'objet de cet amendement est de supprimer la surcotisation sur la part salariale des cotisations payées par les sapeurs-pompiers professionnels. La loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique

territoriale avait permis d'intégrer une prime reconnaissant les risques que comporte le métier de sapeur-pompier professionnel. Cette « prime de feu » a permis une bonification des pensions pour les sapeurs-pompiers partis à la retraite à partir de 1991, en échange d'une majoration de cette cotisation pesant sur les actifs pour une durée de 12 ans. Elle a toutefois été maintenue après 2003.

L'amendement en question, qui a été adopté à l'unanimité, est applicable depuis le 1^{er} janvier 2022.



Marseille



En 2021, avec le déconfinement et les chaleurs de l'été, le risque de noyade était très important. Entre le 1er juin et le 5 juillet, plus de 300 noyades ont été enregistrées dans notre pays. Aussi, la vigilance noyade reste-t-elle l'un des thèmes récurrents des campagnes de prévention organisées par les Sapeurs-pompiers de France.

Dès le mois de mai, à l'occasion du week-end de l'Ascension, les Sapeurs-pompiers de France ont ainsi enregistré un clip de prévention avec Charlotte Corsorti, pro-kitesurfer, avec comme message « En ce week-end de l'Ascension, vous comptez faire des activités nautiques et profiter du beau temps, mais il est important de rester prudent et vigilant ».

Au 127^e Congrès national, la vigilance noyade était l'un des thèmes abordés au village nautique, installé sur l'esplanade du J 4 à Marseille, inauguré par Roxana Maracineanu, ministre chargée des Sports.









a montagne est un environnement naturel agréable mais particulier. Elle permet de pratiquer de nombreuses activités, ■été comme hiver, parmi lesquelles la randonnée, le ski ou d'autres sports, éventuellement sur glace. Mais cette pratique, quelle que soit son niveau de difficulté, peut causer des accidents, entraînant parfois des conséquences lourdes. Il est donc primordial de bien se protéger. Pour éviter la survenance d'accidents, la FNSPF, par le biais d'un dossier de presse très complet et de messages sur les réseaux sociaux, aide les sportifs de tout niveau à bien appréhender leur sortie en montagne, insistant sur le fait que la préparation d'une activité sportive envisagée est primordiale, d'autant plus en milieu naturel. Chute, collision (ski), hypothermie ou tout autre risque peuvent ainsi être évités en grande partie. Au niveau des chiffres, précisons que pour la saison 2020 - 2021,

montagne, en France, 135 accidents ont été recensés, dont 30 mortels, entraînant 40 décès.



Publication



Téléchargez le dossier de presse sur pompiers.fr





Prévention

Campagne détecteurs autonomes de fumée (DAAF) et de CO,

Parmi les missions de prévention des sapeurs-pompiers de France, la « vigilance chez soi » occupe une place importante.

Un partenariat avec le magazine bimestriel « Bienvenue chez vous », du bien connu Stéphane Plaza, permet, depuis 2021, de faire passer des messages de prévention dans le cadre d'une nouvelle rubrique « Sapeurs-pompiers de France », rédigée en coopération avec la

commission Prévention de la FNSPF.



Partenaires et mécènes

Promouvoir l'engagement volontaire

GRDF: UN FORUM DÉDIÉ AU VOLONTARIAT

Partenaire employeur de près de 130 volontaires, GRDF a ouvert 500 postes d'alternants et d'agents relayés par la Fédération auprès de son réseau, favorisant ainsi les candidatures de SPV et de JSP.

En point d'orgue s'est tenu le 25 novembre 2021 un Forum Volontariat, invitant les unions et Sdis d'Île-de-France à promouvoir le volontariat auprès des 1500 salariés basés au siège de GRDF à Paris.



CLUB DES PARTENAIRES DU TOUR DE FRANCE - #LAFORCEDESSECOURS

Pour sa 20° participation à la Caravane du Tour de France, portant le slogan « Rejoignez la force des secours » la Fédération a bénéficié du précieux soutien de ses partenaires : Renault Pro+ et Citroën pour les véhicules légers, MSA Safety pour les casques ornant la caravane « Sapeurs-pompiers de France », Sirac pour les rampes lumineuses, Gallin-Desautel pour les extincteurs, AG2R LA MONDIALE pour les porte-clés distribués au public, Europa Kimache, Betrancourt-BPI et Haix Schuhe pour l'équipement des bénévoles, ainsi que le Sdis 34 pour le véhicule incendie et le Sdis 29 pour le véhicule Prévent'y déployé sur les Fan Parks.



Sensibiliser les Français aux comportements qui sauvent

AG2R LA MONDIALE : PRÉVENIR LES RISQUES DE TOUTE NATURE



Des sessions de sensibilisations aux risques métier dans les CFA Boucherie ont été déployées avec l'appui de la plateforme ludo-éducative www.preveniret-secourir.fr personnalisée pour notre partenaire et la branche Boucherie artisanale.

Par suite du décret du 19 avril précisant l'obligation de formation des salariés qui partent à la retraite aux gestes de premier secours, AG2R LA MONDIALE a intégré le module de 2 heures « Gestes qui sauvent » aux sessions de préparation à la retraite « Cap 60 » destinées à ses entreprises clientes.

CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE (CMAF) : GESTES QUI SAUVENT DANS L'ENTREPRISE

Avec ce nouveau partenariat, la FNSPF déploie un référentiel pédagogique de gestes qui sauvent de 7 heures, spécifique au CMAF, qui vise à former à terme ses 43 000 collaborateurs partout en France.

KIDDE: « MA MAISON EN TOUTE CONFIANCE »

Nouveau partenaire FNSPF 2021, Kidde a édité, avec l'appui de nos experts Prévention, un guide « Protégez votre famille des risques domestiques » et un dépliant « Ma maison en toute confiance », ciblés sur l'incendie et l'intoxication au monoxyde



de carbone. Kidde participe aussi à la protection de la population par la donation de détecteurs de fumées via les sapeurs-pompiers pour accompagner nos campagnes de conseils de prévention.

Partager nos expertises techniques

FONDATION RENAULT GROUP

Avec le soutien de la Fondation Renault Group, la Fédération a poursuivi deux chantiers importants :

- Le partage de techniques opérationnelles en secours routier et de dispositifs favorisant la sécurité des véhicules sur interventions,
- La protection et prévention incendie des bâtiments patrimoniaux.

ID-U PATRIMOINE: UN QR CODE POUR LA PROTECTION DES BIEN PATRIMONIAUX

Après le QR code ID-U Santé facilitant l'identification et la prise en charge des victimes par les secours, la Fédération a étendu son partenariat à ID-U Patrimoine, dispositif destiné aux bâtiments culturels et cultuels pour améliorer la réponse opérationnelle sur ces sites.

Soutenir nos projets solidaires

BIC®: UNE COLLECTION SOLIDAIRE DE STYLOS « SAPEURS-POMPIERS »

La société BIC a créé une collection unique de stylos 4 couleurs qui célèbre les valeurs des Sapeurs-pompiers de France. Cette série limitée est composée de cinq stylos mettant l'accent sur les vocations des sapeurs-pompiers : l'écoute, la sauvegarde, et l'ambition de transmettre ses valeurs aux jeunes générations.

Pour chaque coffret acheté, 1€ est reversé au profit des projets solidaires de la FNSPF.

AIR LIQUIDE SANTÉ FRANCE, MÉCÈNE DE POMPY®

Le laboratoire pharmaceutique poursuit son mécénat de soutien à la prise en charge des enfants victimes ou témoins d'accidents, au travers de l'opération Pompy® menée par la FNSPF.

MONTRE LIP « COURAGE » DÉDIÉE AUX SAPEURS-POMPIERS

L'horloger de Besançon a conçu une montre spécifique en hommage au courage des sapeurs-pompiers et dotée d'une mécanique de mesure des pulsations cardiaques et de la respiration.

Outre un tarif spécifique accordé aux adhérents de la FNSPF, LIP reverse un pourcentage de ses ventes aux actions solidaires de la Fédération.

Hommage AUX DISPARUS EN SERVICE



Sergent-chef
Laurent DELBREIL (SPV)

CIS de Méricourt (62)

Décédé le 13 janvier 2021



Mataitaua NAILI (SPV)

CIS de Mahina (987)

1re classe

Décédé le 22 janvier 2021



Adjudant-chef **Jean-Paul ACCOLAS (SPV)**

Sdmis (69)

Décédé le 24 janvier 2021



Bryan RIMBAUT (SPV)

Sdis de la Somme (80)

Décédé le 17 mars 2021



Caporal-chef

Cédric VIDAL

BSPP (75) Sdis du Val-d'Oise (95)

Décédé le 4 avril 2021



Lieutenant

Pascal DOLAT (SPP)

Sdis de la Seine-et-Marne (77)

Décédé le 9 avril 2021



Sapeur 1^{re} classe

Justin ALMEIDA (SPV)

Sdis des Yvelines (78)

Décédé le 30 avril 2021



Adjudant-chef

Bruno CALLARD (SPV)

CIS de Saint-Brévin-les-Pins (44)

Décédé le 6 juillet 2021



Pierre-François BONNARD

Mécanicien opérateur de bord de la Sécurité civile (BHSC38)

Décédé le 12 septembre 2021

LA BOÎTE À OUTILS

JE M'INFORME

Suivez l'actualité des sapeurs-pompiers de France dans la presse

→ « Soldats du feu Magazine »

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, par le biais de sa société d'édition, a conclu, le 1er juillet 2020, un partenariat avec « Soldats du feu magazine », un bimestriel de 96 pages (format 18,7 cm x 26 cm), dans le but d'offrir aux sapeurs-pompiers, *via* leurs amicales, un support d'information professionnel, spécialisé et indépendant.

CP Plus d'informations sur les abonnements collectés :



→ L'ASP mag

Créé en 2009, l'ASP mag, édité par les Éditions des sapeurs-pompiers de France (société d'édition dont la FNSPF est l'associé unique), est un quadrimestriel (32 p., format 21 x 29,7 cm) dédié essentiellement aux anciens sapeurs-pompiers. Quelques rubriques : Interventions, Découverte, Portrait, Histoire, Entretien, Livres...

Plus d'informations sur : www.pompiers.fr



JE ME FORME



Découvrez les ouvrages des Éditions des sapeurs-pompiers de France

Les Éditions de sapeurs-pompiers de France, maison d'édition de la Fédération, proposent chaque année des ouvrages collectifs, manuels de formation, classeurs pédagogiques, cahiers d'activités, dépliants d'information mais aussi des supports numériques comme la FOAD ou l'Edoc5. Les collections proposées par les ESPF abordent les thèmes phares du monde sapeur-pompier tels que le secourisme, la formation JSP, la prévention grand public, l'opérationnel ou le sport. La richesse et la pluralité de leurs supports font des ESPF un véritable référent bibliographique et pédagogique du réseau sapeur-pompier.



→ Agenda JSP

6è édition

Les grands rendez-vous du monde pompier référencés, des jeux ludiques, des rappels de cours, des informations sur le réseau fédéral, des conseils de prévention délivrés tous les samedis.



→ Gazoscope

Le Gazoscope est un outil pour les sapeurs-pompiers confrontés à une intervention en présence de gaz. Ce guide permet aux premiers intervenants d'identifier de façon rapide les risques associés au gaz afin d'assurer au mieux leur protection et celle du public.

JE RESTE CONNECTÉ

Suivez l'actualité en temps réel sur **pompiers.fr** et sur les réseaux sociaux sapeurs-pompiers de France.



→ En écoutant les podcast **Cap'oral**



→ En lisant Les Dossiers Web









Maison des sapeurs-pompiers

32 rue Bréguet 75011 Paris Tél. : 01 49 23 18 18

